



MAISON D'ARRÊT
— DE **DIJON** —

UN SYNDICAT
INDÉPENDANT

À VOS
CÔTÉS

POUR VOUS
DÉFENDRE



TRANSFERT DU DÉTENU N : LE SPS-CEA OBTIENT SATISFACTION

Le **SPS-CEA** prend acte de la confirmation du transfert disciplinaire du détenu N, pour lequel nous étions intervenus à la suite de menaces proférées à l'encontre de plusieurs personnels et de l'agression physique d'un brigadier-chef.

Nous avons demandé ce transfert, il a été confirmé.

C'est une réponse concrète à une situation qui ne pouvait rester sans suite.

Le **SPS-CEA** restera pleinement mobilisé pour que les violences et les menaces envers les personnels pénitentiaires entraînent des réponses fermes et adaptées.

**La sécurité des agents n'est pas négociable.
Nos demandes doivent être suivies d'effets.**

21 octobre 2026
Le bureau local SPS-CEA